



HIA Clermont-Tonnerre Brest Laboratoire de Biologie Médicale 	<u>Support d'enregistrement</u>	Code : PRA-SE-ANACHARGE Version n°07
	Formulaire de demande d'ajout d'examens à la demande du patient et information sur les examens non réalisés à HIA	Date d'application : 08/02/2018
		Page : 1 / 2

VERSION	COMMENTAIRE	DATE
01		24/01/2012
02	Mise à jour	27/09/2013
03	Révision annuelle	14/10/2014
04	Révision annuelle	15/10/2014
05	Aucune modification	20/11/2015
06	Modification de la présentation (contenu inchangé)	18/01/2017
07	Aucune modification	08/02/2018

Rédaction	Vérification	Approbation	Validation
Date : 07/02/2018 Fonction : Responsable Qualité Visa électronique : BERNA	Date : 07/02/2018 Fonction : Cadre de santé Visa électronique : THIBAUT	Date : 07/02/2018 Fonction : Biologiste Responsable Visa électronique : VAILLANT	Date : 08/02/2018 Fonction : Responsable Documentaire Visa électronique : THIBAUT

HIA Clermont-Tonnerre Brest Laboratoire de Biologie Médicale 	<u>Support d'enregistrement</u>	Code : PRA-SE-ANACHARGE Version n°07
	Formulaire de demande d'ajout d'examens à la demande du patient et information sur les examens non réalisés à HIA	Date d'application : 08/02/2018
		Page : 2 / 2

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Sexe : H F

Coller ici une étiquette patient

● ENREGISTREMENT DES DEMANDES D'EXAMENS BIOLOGIQUES AJOUTÉS À LA DEMANDE DU PATIENT.

- Demande d'examen(s) biologique(s) supplémentaire(s) par rapport à une ordonnance existante.
- Demande d'examen(s) biologique(s) sans ordonnance.
- Refus d'examen(s) biologique(s) prescrit(s) (à préciser) :
Le prescripteur en sera informé sur le compte-rendu

Examens biologiques demandés :

Fait à

Le
Signature :

● INFORMATION DU PATIENT CONCERNANT LES EXAMENS BIOLOGIQUES SOUS-TRAITÉS.

En signant ce document, je reconnais avoir été informé :
Des conditions de prélèvement.
Du lieu de réalisation de ces examens biologiques (Cerba, CHRU...).
Du délai et des modalités du rendu des résultats.

Fait à

Le
Signature :